



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2013

L'Assemblée Générale Ordinaire de VALLEES VILLAGES MONTAGNES s'est tenue le 27 Février 2013 à ARIGNAC à 17 H 30 pour délibérer des points de l'ORDRE DU JOUR suivant :

1. Présentation et approbation du rapport moral de l'exercice 2012.
2. Présentation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice 2012.
3. Affectation des résultats de l'exercice 2012.
4. Présentation et approbation du BUDGET PREVISIONNEL de l'exercice 2013.
5. Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration sortants et élection éventuelle de nouveaux membres.
6. Acquisition par l'Association de locaux à usage de bureaux et ateliers pour l'exercice de sa mission statutaire.

ADHERENTS PRESENTS :

MM. **ALCAINE** Manuel – **ARNILLAS** Jean Claude – **CARRE** Alain – **COUGOUL** Jean Claude – **CUMINETTI** Daniel – **DEDIEU** Michel - **DEFFARGES** Bernard – **FARRUGIA** Guy – **FERTIN** Didier – **FLOURAUD** Marcel – **FONQUERGNE** Jean François – **MOUNIC** Bernard – **POULET** Georges – **ROQUES** Louis – **ROUZAUD** Georges – **ROUZAUD** Marcel.

ADHERENTS REPRESENTES : **ACCA de LAPEGE** – **A.D.A.V.S.** – **LES AMIS DU CHATEAU DE MICLOS** – **DUPUY** André – **OFFICE TOURISME AUZAT-VICDESSOS** – **SYNDICAT MIXTE** - **VAYSSETTES** Alain.

ADHERENTS ABSENTS EXCUSES : **DURAN** Alain – **MAYODON** Eric.

SYNPATHISANTS PRESENTS : Monsieur **BARIENDOS** de Bompas

L'Assemblée Générale peut valablement délibérer, le quorum de 50 % est atteint.
(23 adhérents sont présents ou représentés sur 34 adhérents que compte l'association.)

Avant l'ouverture de la séance, Bernard DEFFARGES, président, tient à remercier :

- Tous les participants de leur présence.
- La Mairie d'Arignac pour la mise à notre disposition de la salle de réunion.
- L'ensemble des salariés en insertion et permanents pour leur implication dans la bonne marche de l'Association.
- Monsieur CARRIEU du Cabinet comptable pour le suivi sérieux et éclairé des comptes de VVM.
- Tous ceux qui, nombreux, ont, tout au long de l'année, aidés l'Association dans l'accomplissement de sa mission.

Monsieur le Président déclare l'ouverture de la séance et donne la parole aux différents intervenants pour la présentation du rapport moral de l'exercice 2012.

Interviennent donc pour commenter la « vidéo projection » présentée aux participants, la directrice, les encadrants, les chargées d'insertion, le président et le trésorier ont pour chacun, développé la partie qui les concerne.

Aucune question n'étant posée par les participants la résolution suivante est mise au vote :

- **L'Assemblée Générale approuve le rapport moral présenté.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Président donne ensuite la parole à Mr CARRIEU, expert-comptable, pour la présentation des comptes de l'exercice 2012.

Après avoir remercié le personnel et les membres du Bureau de VVM pour leur aide dans l'élaboration du bilan de l'association, M.CARRIEU commente les comptes de l'exercice présentés aux participants.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée, la résolution suivante est mise au vote :

- **L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice 2012 présentés.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président met ensuite au vote la résolution suivante :

- **L'Assemblée générale demande l'affectation des résultats de l'exercice 2012 aux « fonds associatifs »**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président donne la parole à Sophie MESLIER pour la présentation du BUDGET PREVISIONNEL 2013.

Après sa présentation, la résolution suivante est mise au vote :

- **L'Assemblée générale adopte le BUDGET PREVISIONNEL 2013 présenté.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le président donne ensuite la parole à Guy FARRUGIA pour faire le point sur l'état des membres du Conseil d'administration.

Les membres du Conseil d'administration sont statutairement élus pour une période de trois années.

En conséquence, cette année, deux membres sont sortants : Messieurs FLOURAUD Marcel et MAYODON Eric. Tous deux représentent leurs candidatures pour trois nouvelles années.

D'autre part, Mr VAYSETTES Alain présente également sa candidature.

Le président met au vote la résolution suivante :

- **L'Assemblée générale accepte les candidatures de M. FLOURAUD Marcel, MAYODON Eric et VAYSETTES Alain au sein du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE V.V.M. pour une durée de trois ans.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Bernard DEFFARGES prend ensuite la parole pour demander à l'Assemblée Générale la suppression de la 6^{ème} question de l'ORDRE DU JOUR et explique que VVM avait l'opportunité d'acquérir pour usage de bureaux et ateliers un local situé à SAURAT qui correspondait parfaitement à ses besoins.

Après étude de tous les critères et conditions de cette acquisition, le Bureau a décidé de ne pas poursuivre dans cette voie pour essentiellement deux raisons :

1. Le surcroît de charges découlant de cette acquisition (remboursement du prêt et charges de fonctionnement accrues)
2. L'éloignement des locaux par rapport à la gare de TARASCON. De nombreux salariés dépendants des transports publics auraient eu des difficultés à rejoindre leur lieu de travail.

Bernard DEFFARGES précise que l'association continue à chercher une solution pour ses locaux qui sont de plus en plus exigus par rapport à l'effectif.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, l'Assemblée Générale est clôturée à 19 H 15.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE